

Les infos de Marigny-Saint-Marcel

Mairie de Marigny-Saint-Marcel

30 allée Jean du Noyer de Lescheraines 74150 Marigny-Saint-Marcel

Tel. 04 50 01 17 12 Fax. 04 50 01 86 99

communemarignystmarcel @orange.fr

Horaires d'ouverture :

le mardi de 8h00 à 11h30 de13h30 à 19h00

le jeudi de 13h30 à 18h00



Directeur de publication :

JP Favre

Rédaction & validation :

Le mot du Maire

Le 15 mars dernier, vous avez élu les 15 membres du Conseil Municipal et ensuite plus rien !

Mais quelle est la raison de ce long silence?

Pour ceux qui ne sont pas encore connectés à Facebook, qui n'ont pas pu aller sur le site de la commune ou qui ne lisent pas la presse, et bien, tout simplement : l'Etat d'Urgence Sanitaire lié au Covid19 et son confinement ont tout stoppé. Cela signifie que le nouveau Conseil Municipal avait bien été élu mais il ne pouvait pas siéger pour élire le Maire et les Adjoints. Donc pendant cette phase de transition, le Maire sortant (Henri Besson) a dû jouer les prolongations par la force des choses. J'en profite encore pour le remercier de m'avoir associé à ses décisions pendant cette période compliquée.

Pendant près de 3 mois, il a fallu gérer le confinement, puis la reprise progressive de l'école pour nos bambins. Essayer de répondre au mieux aux directives de la Préfecture, au protocole de l'Education Nationale qui arrivait toujours 2 ou 3 jours avant la date d'application...

Bref ce n'était pas comme ça que j'avais imaginé cette transition et prise de fonction!

Puis le 28 mai dernier, le Conseil Municipal a pu se réunir pour élire le Maire et les Adjoints. Tous les conseillers étaient motivés pour commencer leur mandat. Notre première étape a été de constituer les différentes commissions communales. Elles auront la mission de travailler sur les différents projets communaux.

Il ne faut pas oublier un dernier rendez-vous important dans la vie de nos institutions, c'est la réunion du nouveau Conseil Communautaire le 15 juillet prochain. Ce jour là, le Président de l'intercommunalité (17 communes) et ses différents vices présidents seront élus. Nous en faisons partie intégrante.

Jusqu'à ce mandat, les Maires qui m'ont précédé étaient à la retraite donc très disponibles. Par contre, pour ma part, j'ai encore une activité professionnelle en dehors de mon mandat de Maire.

Ce qui signifie que je ne serai pas aussi disponible que mes prédécesseurs. Mais je pourrai rencontrer toutes les personnes qui le souhaiteront sur rendez-vous. Je suis en train de m'organiser pour mener à bien ces 2 fonctions. Je ne suis pas inquiet car pour me seconder j'ai avec moi une équipe motivée et expérimentée. Pour terminer cette première prise de contact, je vous assure que toute l'équipe municipale est prête à assumer le mandat que vous lui avez confié : mener à bien les différents projets en cours et à venir en gardant toujours comme objectif principal l'intérêt de notre Commune.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, Merci et bonnes vacances estivales!

JP FAVRE



Les infos de Marcel Marcel

Le nouveau Conseil Municipal

Les conseillers municipaux élus le dimanche 15 mars dernier ont officiellement pu entrer en fonction lors du tout premier conseil municipal organisé le jeudi 28 mai, dans la salle de la Fruitière afin de respecter les distances de sécurité sanitaire recommandées.

Ce premier conseil a permis d'élire le maire et ses 4 adjoints.



Jean-Pierre FAVRE succède ainsi à Henri BESSON au poste de Maire.

Voici une nouvelle présentation de l'équipe complète :



Jean-Pierre Favre



Jean-F. Lambert 1er Adjoint



Philippe Miguet 2ème Adjoint Hauterive



Christian Bachellard 3ème Adjoint



Marie-Laure Giroud 4ème Adjointe



Sébastien Aime



Cyril Aymonier



Michel Bouchet



Ghislaine Bussioz



Béatrice Buttin Chez Vidal



Béatrice Collomb



Michèle Fievet



Céline Limoge



Edith Tranchant
Vieux Marigny



Chloé Vasset Vons



Les infos de Marigny-Saint-Marcel

Les Commissions Municipales

Les commissions municipales ont été constituées lors du conseil du 11 juin dernier. Elles fonctionnent sous la responsabilité d'un rapporteur, et rend compte de son travail au cours du conseil municipal. Le Maire fait d'office partie de chacune d'elles.

Voici leur composition :

Commission	Rapporteur	Membres			
FINANCES	JF. Lambert	C. Limoge			
SCOLAIRE	JF. Lambert	S. Aimé	G. Bussioz	B. Collomb	C. Limoge
CANTINE	JF. Lambert	S. Aimé	B. Buttin	G. Bussioz	M. Fievet
URBANISME	P. Miguet	M. Fievet	C. Vasset		
TRAVAUX / BATIMENT	C. Bachellard	M. Bouchet	B. Collomb	M. Fievet	P. Miguet
SOCIALE / LOGEMENTS	MLaure Giroud	G. Bussioz	B. Buttin	B. Collomb	E. Tranchant
SPORT / CULTURE & ASSOCIATIONS	MLaure Giroud	C. Aymonier	C. Limoge	C. Vasset	
COMMUNICATION	C. Aymonier	S. Aimé	G. Bussioz	C. Vasset	
MARCHE	C. Aymonier	E. Tranchant	C. Vasset		

Covid-19 et vie communale, quelques infos en bref...



Retour à l'école... Quelle épreuve !

Notre école, comme toutes les écoles du pays, a vécu au rythme des directives nationales ces derniers mois : fermeture, puis réouverture partielle avec mise en place d'un protocole sanitaire très changeant, et enfin réouverture totale avec encore d'autres mesures à appliquer!

Un véritable casse-tête pour les décideurs certainement, mais aussi et surtout pour l'équipe pédagogique, le personnel communal, et les élus en charge des dossiers!

Qui ? Quand ? Comment ? Il a fallu jongler avec chaque nouveau rebondissement! Notons que notre école a connu le meilleur taux de remplissage des environs à sa réouverture avec près de 80% des enfants présents, et que l'énergie dépensée par les membres de l'équipe pédagogique leur a valu les félicitations de l'Inspecteur d'Académie : un grand merci!

Merci également au personnel communal pour le travail effectué dans ces conditions difficiles.

Tous masqués!

2 distributions de masques, étalées sur 5 jours, ont eu lieu en mai et juin. Le premier lot nous arrivait tout droit de la Région ; le second résultait d'une commande réalisée par notre commune via la communauté de communes de Rumilly.



Accueil de la mairie

Notre mairie a été forcée de fermer ses portes pendant le confinement, mais celles-ci ont pu à nouveau ouvrir à partir du 11 mai. Jamais à cours d'idée, notre employé communal Éric nous a installé la porte idéale pour garantir le maintien des distances de sécurité!

Fêtes, mariages, vie associative... quelles directives ?

Si le retour à la normal semble se profiler pour bon nombre d'activités, celles qui supposent des rassemblements posent toujours question.

Vous êtes nombreux à nous interroger sur les disponibilités de la salle polyvalente, sur la possibilité d'organiser une manifestation... et pour le moment, impossible pour nous de vous en dire davantage. Les directives nationales nous donnent un cadre à tous, et les ajustements préfectoraux doivent nous apporter les détails supplémentaires... qu'il nous manque encore aujourd'hui! Le mot d'ordre reste donc le même depuis déjà plusieurs mois : patience...

Nous ne manquerons pas de diffuser les informations dès que nous en saurons plus.

www.marignysaintmarcel.fr



Les infos de Marigny-Saint-Marcel

Actualités diverses

Le PLUi est en place

Ca y est !!! Depuis le 3 février 2020 après 4 ans d'études et de consultations des différentes Mairies de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, le PLUi est approuvé! Mais au fait, le PLUi, qu'est-ce que c'est ? C'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est le document qui organise et encadre les projets d'aménagement et d'urbanisme des 17 communes de la Communauté de Communes. Vous souhaitez modifier votre propriété (l'agrandir, en modifier la façade...), vous souhaitez construire un bâtiment d'habitation ou professionnel sur un terrain.... Prenez rendezvous à la mairie, nous vous aiderons à lire le document qui décrit l'ensemble des possibilités et conditions à respecter. Contactez le secrétariat au 04 50 01 17 12 pour disposer d'un créneau un mardi en fin de journée.

Urbanisation du Chef-Lieu

Le projet de lotissement au Chef-Lieu mené par la Cogedim débutera prochainement avec la construction de plus de 70 logements. Le promoteur communique déjà sur les détails du projet et installera un bureau de vente sur le parking de la mairie.

Le Marché pendant et après le confinement...

Le Covid n'a pas fait de cadeau au marché non plus! Fallait-il le maintenir au moment du confinement ? Nous avons pensé que oui et avons tout d'abord choisi, en concertation avec les commerçants bien sûr, de maintenir ce lieu de ravitaillement qui bénéficiait d'avantages indéniables: en extérieur, moins dense qu'un supermarché et avec plus de facilité pour appliquer les gestes barrière. Cependant, le durcissement des mesures sanitaires dès la 2ème semaine de confinement a fini par nous amener à stopper ce rendez-vous hebdomadaire...

Après ces quelques semaines d'arrêt, c'est donc avec bonheur que nous avons pu retrouver un peu d'animation au chef-lieu les jeudis soir, depuis le 21 Mai ! Certes, le retour est progressif, avec seulement quelques commerçants, mais la bonne nouvelle

est que nous comptons désormais dans nos rangs le traiteur Claude Bellang dont la renommée n'est plus à faire! Jean-Paul et ses fruits et légumes, ainsi que Cinthia et ses délicieuses pâtisseries font également office de résistants en maintenant le cap!

Sans oublier Élisabeth qui a proposé à la vente ses plants de légumes bio deux semaines de suite. En ce début juillet, c'est le retour des Gourmand'Lise et du pain du fournil des Eparis, puis mi-juillet Sophie la couturière reviendra, avant (on l'espère!) un retour à la normale en septembre avec l'ensemble des commerçants habituels! D'ici là, le marché est bien sûr toujours là chaque jeudi de 16h à 19h30 devant la mairie!



Le FCM communique

Une saison de foot arrêtée brutalement...

Comme vous le savez tous, nous avons été contraints par la crise sanitaire d'annuler les entraînements et les matchs de toutes nos équipes. Mais aussi, à notre grand regret, d'annuler deux manifestations qui font vivre notre Club. Le tournoi organisé en juin et notamment la fameuse soirée Moules/Frites du foot qui aurait dû avoir lieu le 4 Avril dernier. Les beaux jours reviennent et nous sommes très heureux de vous annoncer la reprise !!!

Reprise des entraînements pour nos équipes Séniors et Vétérans en juillet, et fin août pour l'équipe Féminine. Deux permanences prévues pour les licences 2020-2021 au Foyer du FCM :

- Le samedi 18 juillet de 10h30 à 11h30
- Le samedi 8 août de 10h30 à 11h30

Mais la reprise aussi des évènements du Club dont la Pétanque qui se déroulera (sauf avis contraire des autorités sanitaires) le vendredi 4 septembre 2020. On compte sur vous! Au plaisir de vous revoir!

Les féminines recrutent

Nous recherchons des Féminines car le foot ce n'est pas que pour les Hommes !!!

Notre Équipe loisir est ouverte à TOUTES :

Débutantes ou confirmées, pour celles qui veulent rechausser les crampons ou qui en ont marre de courir seule ! Pour celles qui souhaitent décompresser du boulot, du quotidien ou tout simplement s'évader et laisser vos proches quelques heures par semaine, nous sommes là !

Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre et grossir les rangs d'une équipe joyeuse et conviviale au Football Club de Marigny Saint-Marcel !!! Et si vous voulez tester avant de signer, aucun problème !!! Des sessions découvertes seront mises en place très prochainement.

Pour plus d'informations, contactez notre super Coach au 07.78.02.27.54



Fermeture estivale

Le secrétariat de la mairie sera fermé : du 27 au 31 juillet et du 24 au 28 août. *Merci pour votre compréhension*.

Merci aux parents d'anticiper l'achat des tickets de garderie pour la rentrée..

Période estivale : pensez aux « Voisins Vigilants »

Vous le savez, notre commune a intégré l'année dernière le réseau des « voisins vigilants », cette application qui permet de créer un lien de solidarité entre habitants d'une même commune ou d'un même quartier.

Une inscription gratuite, simple et sécurisée sur le site www.voisinsvigilants.org vous permettra de bénéficier des échanges du réseau et de partager les informations utiles à la sécurité de tous : comportements suspects, vols, tentatives de

Un voisin averti en vaut deux,alors pensez-y!

cambriolages...

Pour ne rien manquer de l'actu de la commune, suivez nous sur Facebook « Commune de Marigny-Saint-Marcel » et sur notre site internet **www.marignysaintmarcel.fr** qui fera prochainement peau neuve!



(0)